



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accises

Question écrite n° 26894

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes exprimées par l'Association des brasseurs de France quant à l'éventuelle augmentation des droits d'accises sur la bière. En effet, le recul important de l'activité brassicole s'accroît depuis quelques années. Cette tendance négative s'est confirmée à travers un effondrement des ventes des brasseries, notamment dans le circuit des cafés, hôtels et restaurants, qui représentent le tiers des ventes de bière en France. Le nombre d'emplois directs en brasserie a diminué de 25 % entre 1997 et 2002, et depuis 2000 de nombreux établissements industriels ont fermé. Une mesure d'augmentation des droits d'accises sur la bière ajouterait aux difficultés financières rencontrées par les brasseurs. C'est pourquoi il lui demande s'il entend supprimer cette disposition.

Texte de la réponse

La lutte contre l'alcoolisme, notamment chez les jeunes, est une des priorités du Gouvernement : le plan pluriannuel de lutte contre le cancer présenté en mars dernier fixe un objectif de réduction de 20 % de la consommation annuelle moyenne d'alcool par habitant. Afin de prendre en compte ces objectifs, un groupe de travail interministériel chargé d'examiner l'évolution de la fiscalité des alcools et boissons alcooliques en France a été constitué. Dans ce cadre, une réflexion sur la fiscalité applicable aux alcools et boissons alcooliques a été menée. Cette réflexion n'a pas eu de prolongement dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. En effet, conscient des préjudices causés sur les ventes de bières par les précédentes augmentations du droit spécifique, et afin de tenir compte des difficultés économiques conjoncturelles rencontrées par la filière brassicole, le Gouvernement a décidé de ne pas mettre en oeuvre son projet de modification de la fiscalité des boissons alcooliques.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26894

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7947

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 8978